

Bon de souscription de parts de capital

Pour les personnes morales

Commune / collectivite territoriale Association Societe Autre (precisez) : _____

Nom/ Raison sociale : _____

Pour les sociétés / collectivités :

Forme juridique : _____ Inscrite au RCS de : _____ N° de SIRET : _____

Pour les associations :

Date de declaration : _____ Prefecture : _____ N° de declaration : _____

Nom, prenom, fonction du representant : _____

Adresse siege social : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Courriel : _____ Numero de telephone : _____

Declare vouloir devenir actionnaire de Massilia Sun System, Societe par actions simplifiee a capital variable. L'entree de tout nouveau societaire est soumise a une procedure d'agrement prevue par les statuts de la societe. Si ma demande est acceptee, j'integrerais l'une des categories de societaires definies par les statuts de la societe.

Declare etre deja societaire et vouloir souscrire a nouveau au capital, en acquérant de nouvelles parts de la Societe.

Je souhaite souscrire a hauteur de

- un panneau photovolta que : 10 parts soit 500 €
 _____ part(s) de 50 € soit : _____ € (en chiffre)

Reglement

Par cheque a l'ordre de Massilia Sun System

Virement au compte de la Banque postale

IBAN : **FR76 4255 9100 0008 0282 8381 214** ; BIC : **CCOPFRPPXXX**

(Pensez a indiquer votre Nom et Prenom dans le motif de paiement)

J'accepte d'etre convoqué(e) aux assemblees par courrier electronique, que Massilia Sun System ait recours a la transmission par voie electronique en lieu et place de l'envoi postal lors de l'execution des formalites de convocation, d'envoi de documents d'informations et de vote a distance et plus generalement d'etre destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de ma cooperative. Cette autorisation a comme seul objectif de faciliter la gestion de Massilia Sun System : limiter les frais de gestion et economiser le papier.

Je certifie avoir lu et compris le [Document d'Information Synthétique](#), disponible sur le site internet massiliasunsystem.org/telechargements.

Fait a : _____ Date : _____

Signature :

Merci de retourner ce formulaire complete et signe accompagne d'un cheque ou preuve de virement, **d'une copie de carte d'identite** (recto-verso) et **d'un justificatif de domicile** a : **Massilia Sun System** (chez Marie-Laure Lambert), 73 La Canebiere 13001 Marseille (contact@massiliasunsystem.org)

Qui est MSS ? Quels sont ses objectifs ?

Massilia Sun System (MSS) est une entreprise citoyenne creee en novembre 2019 par un collectif marseillais enthousiaste, desireux de contribuer concretement a la transition ecologique. La societe a pour objectif de produire et de promouvoir la production de l'energie photovolta que en mettant a profit des lieux de la Metropole Aix-Marseille.

Comment fonctionne MSS ?

L'entreprise a pour forme juridique une Societe par Actions Simplifiee. Elle est constituee de citoyens de la metropole Aix-Marseille, ainsi que d'acteurs locaux comme les collectivites ou les personnes morales proprietaires des sites de production. MSS loue des emplacements adaptes (toiture, parking...) pour y installer des panneaux photovolta ques et produire de l'energie electrique qui est vendue par le reseau ou auto-consommee.

Quel sont le modele economique et la mission societale de MSS ?

MSS finance ses projets par son capital propre, ses emprunts et les subventions qui lui sont accordées. Soit l'energie est vendue aux conditions d'un contrat privilegie et garanti sur la duree, soit l'energie est auto-consommee par le proprietaire du batiment contre un loyer paye a MSS. Les deux systemes permettent de generer des benefices qui pourront remunerer de facon equilibree les societaires, financer de nouveaux projets de production ainsi que les activites de sensibilisation des citoyens et de promotion de l'energie solaire de MSS.

Comment participer et investir ?

Toute personne physique majeure, ou toute personne morale, peut investir en souscrivant une ou plusieurs actions, qui constituent des parts du capital. Le montant unitaire de la part est fixe a 50 euros et ne subit pas de variation due au marche. Le capital de MSS etant variable, il peut augmenter a tout moment par l'achat de nouvelles parts par un societaire.

Combien de temps doit-on garder ses parts de capital ?

Sauf derogation accordee par le conseil de gestion de MSS, les parts de capital doivent etre conservees au moins 5 années. Les projets de production d'energie solaire sont de longue duree et exigent pour etre menes a terme une stabilité financiere de la societe.

Comment devenir societaire ?

La souscription minimale est de 1 part de capital au prix de 50 €. La souscription se fait soit entierement en ligne sur la [plateforme securisee CoopHub](#) (lien disponible sur le site massiliainsunsystem.org), soit en renvoyant le bon de souscription, date et signe, a l'adresse indiquee au recto en joignant : une copie de carte d'identite (recto-verso), un justificatif de domicile et le reglement par cheque a l'ordre de Massilia Sun System (ou une preuve de virement sur le compte indique sur le bon).

Comment participer aux decisions ?

Chaque année tous les societaires sont convies a une Assemblee Generale. A cette occasion, chaque societaire peut elire ses representants au conseil de gestion et le cas echeant faire acte de candidature a la fonction d'administrateur, membre du conseil de gestion.

Chaque societaire a aussi l'opportunité de participer a la vie de la societe par sa contribution a d'autres instances (commissions de travail ou groupe moteur).

Quels sont les risques ?

Bien que MSS souhaite s'établir durablement et de facon stable, la souscription aux parts de capital presente un risque financier, comme pour toute participation financiere a une entreprise. La responsabilite du societaire demeure cependant limitee a son apport. Chaque societaire ne peut pas perdre plus que le montant de sa souscription.